

Mairie de Taulé**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le jeudi 24 septembre 2026, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, en mairie, sous la présidence de

Monsieur CREACH Gilles, Maire de la Commune de TAULÉ (Finistère).

Date convocation : 18/09/2025

Conseillers en exercice : 23

Présents : 22 Votants

Étaient présents : Le Maire, CREACH Gilles

Les adjoints : GOARNISSON Aude, BOZEC Marie-Claire, KERRIEN Ronan, LEMEUNIER Denis

Les conseillers délégués : KERSCAVEN François, BOULANGER Régine, HORELLOU Denis, Céline DANIELOU, POCHARD Frédéric, SALAUN Benoît

Les conseillers : BLONS Béatrice, LE BERR Mickaël, MEUDEC Dominique, KERBRAT Morgane, MOAL Hélène, PAUGAM Sandrine, LE GUERCH Eric, MARTIN Erwan, DE BLASIO Stéfano

Absents excusés : CHEVALLIER Carine donne pouvoir à Aude GOARNISSON, KERGUIDUFF Claudine donne pouvoir à DE BLASIO Stéfano

Absents : Arnaud PERROT

A été élu secrétaire de séance : Benoît SALAUN

LISTE DES NOMS DE VOIES – PHASE 2 NUMEROTATION – AJOUT / MODIFICATION

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique, la commune a validé lors du Conseil municipal du 07 novembre 2024 la deuxième phase de la numérotation en lien avec le groupe La Poste. La dénomination des voies communales a été validée lors de ce Conseil municipal. Après vérification, il s'avère que le lieudit Ty ar Groaz n'apparaît pas sur les panneaux. Il est proposé d'englober les trois propriétés situées au niveau de ce lieudit avec celles de Lavallot et ainsi de supprimer le lieudit Ty ar Groaz.

Par ailleurs, dans le cadre du lotissement du Vallon rue de Penzé, il est proposé au Conseil municipal de nommer ce lotissement « *Résidence du Vallon* » et de numéroter les maisons par analogie aux numérotations attribuées aux lots.

Envoyé en préfecture le 28/09/2026

Reçu en préfecture le 28/09/2026

Publié le

ID : 029-212902795-20260928-D202671-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, valide à l'unanimité ces deux propositions.

Le Maire,
Gilles CREACH,



